

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 37	Absent(s) excusé(s) : 14	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 5
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 3 décembre 2024

Vote(s) pour : 42
 Vote(s) contre : 0
 Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 9 décembre 2024,
 Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.
 Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2024-12-09-BD-1 :

Affectation de l'Autorisation de Programme ' Sécurisation et aménagement du Mont Saint-Quentin '.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Bureau,
 Les Commissions entendues,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
 VU la délibération du Conseil métropolitain du 29 janvier 2024 ayant approuvé le Budget Primitif 2024,
 VU la délibération du Conseil métropolitain du 8 juillet 2024 ayant approuvé le Budget Supplémentaire 2024 ainsi que la création et la modification d'AP/CP et AE/CP,
 CONSIDERANT la nécessité de poursuivre la mise en œuvre du plan de gestion du site classé du Mont Saint-Quentin,

DECIDE l'affectation de 300 000 € aux chapitres 20 et 21 des crédits de cette autorisation de programme comme suit :

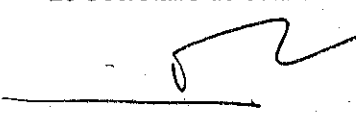
	Montant de l'AP	Déjà affecté	Montant à affecter
24ATDT02 Sécurisation et aménagement du Mont Saint-Quentin	700 000 €	0 €	300 000 € aux chapitres 20 et 21

ANP P4

Metz, le 10 décembre 2024

Le Secrétaire de séance




Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20241209-2024-12-DB1-DE

Numéro de l'acte : 2024-12-DB1
Date de décision : lundi 9 décembre 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Affectation de l'Autorisation de Programme 'Sécurisation et aménagement du Mont Saint-Quentin'.
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 11/12/2024
Numéro AR : 057-200039865-20241209-2024-12-DB1-DE
Document principal : 99_DE-1.pdf

Historique :

11/12/24 15:30	En cours de création	
11/12/24 15:31	En préparation	Catherine DELLES
11/12/24 16:49	Reçu	Catherine DELLES
11/12/24 16:49	En cours de transmission	
11/12/24 16:50	Transmis en Préfecture	
11/12/24 16:57	Accusé de réception reçu	